



## **Poste : Animateur « Qualité de la ressource en eau »**

La Communauté d'Agglomération Ardenne Métropole assure les compétences relatives à l'eau et à l'assainissement sur l'ensemble de son territoire composé de 61 communes. Les habitants du territoire sont alimentés en eau potable par une soixantaine de sites de captages d'eau potable situés dans les communes d'Ardenne Métropole ou hors territoire communautaire. Plusieurs des ressources en eau exploitées par le service de l'eau d'Ardenne Métropole sont concernées par des pollutions diffuses : 13 ressources font notamment l'objet d'une priorisation au titre du SDAGE Rhin-Meuse 2016-2021. Des démarches visant à reconquérir la qualité de l'eau ont été lancées sur le territoire.

Trois études sur les aires d'alimentation des captages ou « démarches AAC » sont en cours en 2016 sur le territoire d'Ardenne Métropole :

### **le captage de Cheveuges et le captage de Villers-sur-Bar**

- une démarche commune aux deux sources est en cours de phase d'animation depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2016. Le pilotage du comité de suivi et l'animation des actions non agricoles sont réalisés en régie. L'animation des actions agricoles a été confiée à la Chambre d'agriculture des Ardennes ;

### **les captages d'Aubigny-les-Pothées**

- la démarche est en cours de phase d'étude. Les membres du comité de pilotage sont en cours de relecture avant validation des diagnostics territoriaux multi-pressions réalisés par le prestataire de l'étude ;

### **les captages de Guignicourt-sur-Vence**

- la démarche est en cours de phase d'étude. Les membres du comité de pilotage sont en cours de relecture avant validation des diagnostics territoriaux multi-pressions réalisés par le prestataire de l'étude ;

De plus, une étude de faisabilité pour le développement de filières de production basées sur des cultures économies en intrants sur les aires d'alimentation des captages sensibles du territoire a été lancée en novembre 2016. Cette étude a pour objectifs d'apporter des solutions supplémentaires novatrices et pérennes afin de compléter les programmes d'actions issus des démarches AAC.

Au sein de la Direction de l'Eau et de l'Assainissement et plus spécifiquement du service gestion qualitative des eaux et protection du milieu naturel, vous êtes Animateur « Qualité de la ressource en eau » pour le volet animation des démarches AAC sur le territoire d'Ardenne Métropole. Sous la responsabilité de l'ingénieur responsable du service, vous prenez plus particulièrement en charge les missions suivantes :

### ***Pour la démarche Cheveuges/Villers-sur-Bar :***

- l'animation générale du comité de suivi du programme d'actions établi ;
- l'animation complète du volet non agricole des actions ;
- l'accompagnement et la supervision de l'animation agricole réalisée par la chambre d'agriculture.

### ***Pour les démarches d'Aubigny-les-Pothées et de Guignicourt-sur-Vence :***

- la participation aux réunions du comité de pilotage des études ;
- l'animation complète du volet non agricole des futurs programmes d'actions ;
- l'animation complète ou en appui de structures choisies du volet agricole des futurs programmes d'actions.

### ***Pour la démarche d'Ardenne Métropole sur les filières économies en intrants :***

- l'accompagnement de l'ingénieur responsable du service pour l'animation des actions issues de l'étude sur les filières économies en intrants : animation du réseau d'acteurs notamment économiques, circuits courts, restauration collective, lien avec les exploitants agricoles des AAC,...

### ***Plus spécifiquement pour l'animation générale des comités de suivi de programme d'actions :***

- organisation et animation des comités techniques et de pilotage de l'étude : préparation des éléments de prise de décision, animation, logistique, comptes-rendus,...

- rédaction et présentation du rapport d'activité annuel non agricole aux membres du comité de pilotage de l'étude ;
- création, mise à jour et présentation annuelle des tableaux de bord technique et financier de la mise en œuvre des actions du programme ;
- montage des dossiers de demande d'aide financière ;
- participation à la coordination des actions menées par les acteurs des volets agricole et non agricole ;
- conception d'outils de communication, suivi et évaluation des actions, validation des projets,...

***Plus spécifiquement pour l'animation générale des actions agricoles, en lien avec les OPA :***

- la rencontre des acteurs agricoles présents sur les AAC ;
- l'animation et la promotion auprès de ces acteurs des actions du programme et des études de faisabilité individuelles pour la mise en œuvre de ces actions à l'échelle de chaque exploitation ;
- opération de sensibilisation des agriculteurs aux pratiques alternatives ;
- information sur les risques de certaines pratiques culturelles par rapport aux ressources en eau ;
- la rédaction, la promotion et la mise en œuvre annuellement du Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) ;
- l'organisation du suivi des indicateurs agricoles relatifs à la mise en œuvre du plan d'actions ;
- la rédaction et la présentation au comité de suivi ou la validation du travail d'un partenaire type OPA pour le rapport d'activité annuel agricole ;
- selon les démarches, l'accompagnement, le suivi et l'appui d'une animation existante par des organismes professionnels agricoles.

***Pour l'animation auprès des acteurs agricoles sur le contenu des arrêtés de DUP :***

- sensibiliser les acteurs agricoles sur le contenu des prescriptions contenues dans les arrêtés de DUP pour les périmètres de protection immédiate et rapprochée ;
- communiquer auprès des agriculteurs concernés sur la distinction entre les préconisations des arrêtés de DUP et les actions des programmes d'actions sur les AAC.

**Profil recherché :**

- Formation supérieure (Bac+2 à Bac+5) en agronomie/agroenvironnement,
- Solides connaissances en agroécologie/agronomie/pédologie (système d'exploitation, pratiques culturales, fertilisation, élevages,...),
- Bonnes connaissances en production, traitement et distribution d'eau potable,
- Bonnes connaissances des acteurs et des politiques publiques liées à la gestion de l'eau (dé-marches AAC, directive Nitrates,...),
- Bonnes connaissances des pratiques culturelles respectueuses de la qualité des ressources en eau (faux semis, désherbage mécanique, lutte biologique, non-labour, agriculture biologique, production intégrée, rotations longues, couverts végétaux, agroforesterie,...),
- Bonnes connaissances des politiques agricoles et des dispositifs d'accompagnement,
- Connaissances du fonctionnement des collectivités,
- Techniques d'animation, de négociation et de concertation indispensables,
- Capacités de gestion de projets et d'organisation,
- Qualités relationnelles, goût pour l'écoute, le dialogue et la négociation,
- Qualités rédactionnelles et de synthèse,
- Compétences outils bureautiques, bases de données et SIG,
- Permis B obligatoire,
- Expérience vivement souhaitée.

**Conditions de recrutement :**

Poste à temps complet basé à Charleville-Mézières. Poste à pourvoir courant 1<sup>er</sup> semestre 2017.

Recrutement d'un titulaire ou à défaut sous forme contractuelle.

Conditions de rémunération : traitement de base (selon situation pour les titulaires ou expérience pour les contractuels) + régime indemnitaire en vigueur dans la collectivité selon grade et expérience + avantage CNAS + tickets restaurant + participation de l'employeur dans le cadre d'un contrat santé labellisé.

Candidatures :

Lettre de motivation et CV à adresser par courrier à Monsieur le Président de la Communauté d'agglomération Ardenne Métropole - 49 avenue Léon Bourgeois - 08109 CHARLEVILLE-MEZIERES CEDEX. Renseignements par mail auprès de Monsieur Grégoire STEPHAN : [gregory.stephan@ardenne-metropole.fr](mailto:gregory.stephan@ardenne-metropole.fr)

Date limite de dépôt des candidatures : 28/02/2017.